Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260202-2026_1_10-DE

COMMUNE DE CRAC'H

Mairie BP 31 56950 CRAC'H (tél.02.97.55.03.17)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 2 février à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de CRAC'H, dûment convoqué par voie dématérialisée le 27 janvier 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Loïc BONNEMAINS.

Etaient présents (16) : Mesdames et Messieurs, Jean-Loïc BONNEMAINS, Annie AUDIC, Ronan LE DELEZIR, Annick DANIEL, Michel ROULLE, Catherine CHANTELOT, Hubert DERACHE, Marie-Pierre LOIZIC, Michel LE MENTEC, Augustin GASCHIGNARD, Marianne LE BARON, Patricia LE VIGOUROUX, Caroline COUGOULIC, Simon-Maël DESNOES, Sandra LE BIHAN, Jeanne DREANO.

Absents donnant pouvoir (2) : Yoann GREZEL avait donné pouvoir à Jeanne DREANO, Anaïs HENRIO avait donné pouvoir à Sandra LE BIHAN.

Absents excusés (4) : André LE CHAPELAIN, Solenn LE GLOAHEC, Christelle LE GLOAHEC, Benoît MADEC.

Secrétaire de séance : Marie-Pierre LOIZIC

Conseillers en exercice : 22	Présents : 16	Votants : 18

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

2026-1-10 Association Pays d'Auray Rugby Club (PARC) : convention d'utilisation des terrains en gazon synthétique

Rapporteur Annie AUDIC

Mme AUDIC propose de se laisser le temps de la réflexion et de reporter cette question à un prochain Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le report de cette délibération à un prochain Conseil Municipal.

Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260202-2026_1_10-DE

18 pour, 0 abstention, 0 contre

Pour Extrait Conforme

Le Maire,

Jean-Loïc BONNEMAINS

MAIRIE DE CRAC'H
MORBIHAN

La secrétaire de séance,

Marie-Pierre LOIZIC